

Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués aux enfants et à leurs responsables légaux.

Les responsables légaux des participants acceptent ce qui suit :

ARTICLE 1 / PRISE DE VUE :

que leur enfant mineur soit photographié et/ou filmé et enregistré par l'Odel, qu'il soit photographié et/ou filmé et enregistré par les chaînes de télévision qui seraient susceptibles de le faire, au cours des séjours pendant les diverses activités organisées ; que les prises de vue le concernant soient utilisées en vue de la communication interne et externe de l'Odel, en particulier sur le site internet et Facebook officiel Odel, et sur les supports de communication papier de l'association, ainsi que pour la communication destinée à illustrer auprès des pouvoirs publics, des collectivités publiques, les activités menées ; que l'ensemble des prises de vue du séjour auquel participe leur enfant, et sur lesquelles il est susceptible d'apparaître, soient diffusées sur un espace sécurisé du site internet Odel, accessible aux parents ayant accepté la présente clause en signant la fiche de renseignements et d'autorisation parentale et la confirmation d'inscription, acceptent que ces prises de vues (photographies ou films) et enregistrements soient diffusés sur les chaînes de télévision.

ARTICLE 2 / DIFFUSION DES PHOTOGRAPHIES

Les représentants légaux, sous réserve des dispositions de l'article 1 ci-dessus, acceptent que lesdites photographies, films et enregistrements soient diffusés dans les strictes conditions suivantes : support de la diffusion : site internet de l'Odel, Facebook officiel Odel, Instagram et supports de communication papier Odel et partenaires, émissions et informations de télévisions, diffusion non commerciale ; destination : diffusion aux collectivités territoriales et partenaires de l'association, communication interne et externe de l'association, auditeurs des chaînes de télévision précitées, aux familles ayant accepté la présente autorisation ; lieu de la diffusion : diffusion internationale compte tenu de la mise en ligne sur internet ; durée de l'autorisation : consentie pour une durée de 3 ans à compter de la signature des présentes, la troisième année, l'autorisation vaut pour l'année civile entière.

ARTICLE 3/ UTILISATION VIA LE SITE INTERNET PAR LES FAMILLES ADHERENTES :

Les familles adhérentes ayant accepté la présente clause bénéficient d'un code d'accès communiqué en fin de séjour pour télécharger les photographies des vacances de leur enfant. Toutefois, il est expressément précisé que les photographies téléchargées faisant apparaître d'autres personnes que leur enfant, ne pourront être utilisées qu'à titre strictement personnel et familial, sans aucune diffusion extérieure. Notamment, la diffusion sur des réseaux sociaux et sites personnels est strictement interdite. Toute diffusion non-conforme sera susceptible d'engager la responsabilité de son auteur. L'Odel s'engage à ce que les photographies ne portent pas atteinte à la dignité de l'enfant.

ARTICLE 4

La présente acceptation des articles relatifs au droit à l'image est consentie à titre gratuit.

ARTICLE 5 / INFORMATIONS DE L'ENFANT TRES JEUNE OU NON LECTEUR

Rappel : l'article 16 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant consacre le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique notamment le respect de son droit à l'image. Lorsque l'enfant est trop jeune pour exprimer son consentement de façon autonome et éclairée (compréhension des enjeux et des conséquences), il importe de lui fournir les explications adaptées à son âge et de s'assurer autant qu'il est possible, compte tenu de son âge et de sa compréhension, de son adhésion au projet.

| | |
|--|--|
| Mon enfant, Nom : Prénom : Date de naissance : Age : | <input type="checkbox"/> A été informé des objectifs de ce projet, <input type="checkbox"/> sait qui pourra voir, entendre l'enregistrement, <input type="checkbox"/> a compris et dit qu'il était d'accord pour qu'on enregistre, son image, sa voix. |
|--|--|

Je soussigné(e) (prénom, nom)

déclare être le représentant légal du mineur

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix, dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il y a consenti : OUI NON

A partir de la date de signature, la durée de conservation de cette autorisation est valable pour 3 ans. A la fin de cette durée, les éléments seront détruits.

Fait en autant d'originaux que de signataires.

Fait à :

Signature du représentant légal du mineur :

Le (date) :

Les responsables légaux qui n'accepteraient pas les conditions relatives au droit à l'image doivent en faire la demande par mail à servicecommercial@odelvar.com ou par courrier à ODEL - Direction Générale - 9 rue d'Antrechaus - 83000 TOULON. Les photos des brochures ne sont pas contractuelles.